

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-BOIS

AVIS PUBLIC

---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
13 JANVIER 2026 À 18H30

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, Mme Kim Leclerc,  
Directrice générale & greffière trésorière de ladite municipalité

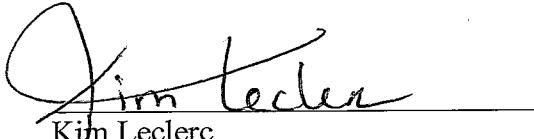
QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **MARDI LE 13 JANVIER**  
**À 18H30** à la salle du conseil au 35 route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois:

Conformément à l'article 956 du code municipal du Québec, les délibérations du conseil  
au cours de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture;
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du budget 2026
4. Adoption des prévisions budgétaires 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Notre-Dame-des-Bois ce 11<sup>ème</sup> jour de décembre 2025.

  
\_\_\_\_\_  
Kim Leclerc  
Directrice générale & greffière-trésorière

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, résidant à Notre-Dame-des-Bois, certifie sous mon serment d'office que  
j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil  
entre 8 h et 10h, le 11<sup>ème</sup> jour de décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2025.

  
\_\_\_\_\_  
Kim Leclerc  
Directrice générale & greffière-trésorière